PÉTITION AU GOUVERNEMENT DU CANADA CONCERNANT

LES MÉDIAS ET TÉLÉVISIONS COMMUNAUTAIRES

Nous, résidents du Canada soussignés, reconnaissons:

- Que la Loi sur la radiodiffusion stipule que les éléments communautaire, privé, et public du système de radiodiffusion canadien doivent être complémentaire afin d'assurer qu'une variété de programmation locale, régionale et nationale soit accessible aux canadiens;
- Que la politique du CRTC mentionne que « *Le canal communautaire joue surtout un rôle de service public qui facilite l'expression locale grâce à un accès libre et ouvert aux membres de la collectivité.* » ;
- Que les médias communautaires peuvent servir efficacement les petites communautés, les arrondissements des centres urbains, ainsi que les voix alternatives qui ne sont pas servies par les médias privés et publics;
- Que la convergence numérique apporte de nouveaux défis afin que les individus, les organismes et les communautés puissent réussir à s'exprimer, à être entendu et être visible;

Ainsi, nous demandons au gouvernement de fortifier un réseau de centres de médias communautaires afin d'assurer I) la survie de la télévision communautaire II) la disponibilité de médias locaux dans les localités non desservies par des médias privés ou publics III) que tous les résidents du Canada aient accès à de la formation en médias multi-plateformes, et à la distribution de contenus dans l'économie numérique.

Nom (lettres d'imprimerie)	**Addresse** (complète, OU ville et province, OU province et code postal)	**Signature**	**Courriel** (pour vous informer du suivi)